



## **CONSEIL COMMUNAL N° DU 27 JUIN 2017**

- 1.- Procès-verbaux des séances du Conseil communal des 8.06.2017 et 16.06.2017 – Approbation.**
- 2.- Élection d'un conseiller communal à la présidence du Conseil communal.**  
*Il s'agit de désigner Monsieur Marcel ROUFFART en qualité de Président du Conseil communal.*
- 3.- Démission du groupe IC-CDH de M. Charles-Henri THIELEN – Réattribution de ses mandats dérivés.**  
*Il s'agit d'acter la démission de Monsieur Charles-Henri THIELEN du groupe IC-CDH et suite au mail de Monsieur Michel-Henri CHARLIER, de réattribuer ses mandats dérivés.*
- 4.- Election de plein droit des conseillers de l'action sociale présentés par les groupes politiques.**  
*Suite au dépôt des listes en date du 19/06/2017, il s'agit de désigner les conseillers d'action sociale.*
- 5.- Tableau de préséance – Mise à jour.**  
*Il s'agit de mettre à jour le tableau de préséance.*
- 6.- Modification budgétaire n°1 de 2017 du CPAS services ordinaire et extraordinaire.**
- 7.- Modification du règlement de travail du CPAS – Approbation de la décision par le Conseil de l'Action sociale du 16/05/2017.**  
*Suite aux délibérations du Conseil de l'Action sociale, le Conseil communal est invité, en tant qu'autorité de tutelle, à approuver ces délibérations.*
- 8.- Modifications du Statut administratif et pécuniaire du personnel du CPAS – Approbation de la décision prise par le Conseil de l'Action sociale du 16/05/2017.**  
*Suite aux délibérations du Conseil de l'Action sociale, le Conseil communal est invité, en tant qu'autorité de tutelle, à approuver ces délibérations.*

**9.- Acquisition d'un camion 4 X 4 pour le service travaux - Approbation des conditions et du mode de passation**

*Ce marché consiste en l'achat d'un camion 6 X 4 porte-conteneur pour le service travaux (marché de base).*

*Nous sollicitons également une variante au marché, à savoir un camion 4 X 4 avec benne basculante et grue hydraulique.*

*Il s'agit donc d'approuver les conditions et le mode de passation du marché, à savoir une procédure négociée directe avec publicité.*

*L'estimation du marché de base (6 X 4 porte-conteneur avec grue hydraulique) s'élève à 205.000 € TVAC.*

*L'estimation du marché de variante (4 X 4 avec benne et grue hydraulique) s'élève également à 205.000 € TVAC.*

*Budget extraordinaire 2017 prévu à cet effet : 205.000 €.*

*La reprise du camion 4 X 2 actuel du service travaux est prévue également dans le marché. Sa vétusté et pannes récurrentes de ce véhicule explique le souhait de l'acquisition du nouveau camion.*

**10.- Projet de contenu du rapport d'incidences environnementales sur les projets de modification des Plans d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique (PASH) – Avis.**

*Les PASH, élaborés par la SPGE en collaboration avec les Organismes d'assainissement agréés, ont pour fonction de déterminer un régime d'assainissement des eaux usées pour chaque zone urbanisable au Plan de Secteur.*

*Les Communes, les Organismes d'Assainissement ou la SPGE disposent de la faculté de solliciter des révisions.*

*La procédure, décrite dans le Code de l'Eau, a été modifiée par un arrêté de Gouvernement wallon publié au Moniteur belge le 28 décembre 2016.*

*Un des principaux changements réside dans le fait qu'un rapport d'incidences environnementales (RIE) devra être rédigé.*

*Le projet de contenu de ce RIE doit être soumis notamment à la consultation des communes.*

**11.- Fourniture et installation d'un nouveau serveur - Avenant au marché.**

*Ce marché a été adjugé au montant de 47.980,13 € TVAC à la société CIVADIS sa.*

*Il s'agit d'approuver l'avenant de 6.824,40 € TVAC relatif au marché de fourniture et d'installation d'un serveur à l'Administration, soit une augmentation de 14 %.*

*Cet avenant consiste en une intervention au niveau de la pointeuse du CPAS, la suppression d'un poste relatif au système de pointage de la Maison communale et l'acquisition de matériel complémentaire afin d'assurer une parfaite communication entre les bâtiments concernés par ce serveur.*

**12.- Acquisition de nouveaux véhicules pour le service travaux - Nouveau marché - Approbation des conditions et du mode de passation.**

*Ce marché consiste en l'achat de trois nouveaux véhicules de type petit utilitaire et la reprise de quatre des actuels, à savoir le Fiat Scudo de 2003, le Fiat Doblo de 2003 et les deux Piaggio.*

*Le premier marché ayant été annulé par le Collège vu la seule offre reçue irrégulière de surcroît, il s'agit d'approuver les conditions et le mode de passation du second marché.*

*Le métré a été simplifié par rapport au marché initial à cette occasion.*

*Le mode de passation du marché choisi est la procédure négociée sans publicité.*

*L'estimation s'élève à 31.404,96 € HTVA, soit 38.000,00 € TVAC (35.000 € au budget actuel + 3000 € supplémentaires sollicités en modification budgétaire n°1).*

*La reprise des quatre anciens véhicules devrait compenser, du moins en grosse partie, les 3.000 € de la modification budgétaire.*

### **13.- Repas scolaires 2017-2018 - Fixation des prix facturés aux parents.**

*Il s'agit de fixer les prix des repas scolaires destinés aux enfants des écoles communales.*

*En effet, les prix du nouvel adjudicataire du marché, à savoir TCO Services sont fixés à :*

- *Repas maternels : 3.62 € TVAC*
- *Repas primaires : 4.02 € TVAC*
- *Soupe : 0.39 € TVAC*

*Il y a donc lieu de revoir les prix facturés aux parents, à savoir :*

- *Repas maternels : 3.70 € TVAC*
- *Repas primaires : 4.10 € TVAC*
- *Soupe : 0.50 € TVAC*

### **14.- Gestion du portefeuille d'assurances pour la Commune, le CPAS, le CSN et le Coude à coude - Approbation des conditions et du mode de passation.**

*Il s'agit d'approuver les conditions et le mode de passation du marché relatif aux assurances de la commune, du CPAS, du CSN et du Coude à coude.*

*L'estimation du marché s'élève à 766.319,62 € TVAC. L'appel d'offres ouvert est donc la procédure du marché.*

*Le CPAS va adhérer au marché le 20 juin, le CSN le 21 juin et le Coude à coude doit encore fixer une date antérieure au 27 juin, jour du Conseil communal.*

*La Commune est le pouvoir adjudicateur pilote.*

*Cela concerne le remplacement de la vanne équipant le dispositif d'échangeur de chaleur de l'eau destinée au bassin de natation dont la panne empêche le contrôle automatisé de la température de l'eau.*

*Les crédits nécessaires seront prévus en modification budgétaire 2 du budget extraordinaire 2017.*

### **15.- Marchés publics – Délégation au Collège communal – Mise à jour.**

*Le Conseil communal est invité à déléguer au Collège communal ses compétences pour les dépenses relevant du budget ordinaire et à fixer un*

montant de 15.000 € HTVA pour les dépenses relevant du budget extraordinaire.

**16.- CHBAH - Désignation d'un candidat au Conseil d'administration.**

*Il s'agit de proposer la candidature de Monsieur Cédric JADOT au Conseil d'administration de l'Intercommunale du Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye.*

**17.- Remplacement de la vanne de l'échangeur de chaleur de la piscine - Approbation des conditions et du mode de passation.**

*Il s'agit de fixer le mode de passation du marché en vue d'assurer le " remplacement de la vanne de l'échangeur de chaleur de la piscine " pour un montant estimé s'élève à € 7.000,00 € TVA comprise. Le mode de passation du marché choisi est la procédure négociée sans publicité.*